



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires intérieures

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 4 septembre 2026

Objet : Question parlementaire n° 4583 du 5 août 2026 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Système informatique du Ministère de l'Intérieur AE-IMM ».

Madame la Ministre,

En date du 5 août 2026, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe du Ministre des Affaires intérieures et de la Ministre de la Digitalisation.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au vendredi 25 septembre 2026 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse. En effet, les questions posées nécessitent la collecte d'éléments de réponse supplémentaires, ce qui requiert un délai supplémentaire pour garantir une réponse complète et précise.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Affaires intérieures

(s.) Léon Gloden